

L'Etat et les médecins face aux déserts médicaux : « les maisons de santé, un dispositif au cœur des grandes transformations de la médecine libérale »

MODALITÉS



Date : jeudi 28 mai 2026



Lieu : Visioconférence



Titre : L'Etat et les médecins face aux déserts médicaux : « les maisons de santé, un dispositif au cœur des grandes transformations de la médecine libérale »



Adresse email :
anne.moyal@sciencespo.fr

Intervenante :



Anne MOYAL

Enseignante-chercheuse à l'Ecole des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), chercheuse au laboratoire Arènes (UMR 6051) et associée au Centre de Sociologie des Organisations (UMR 7116).

RÉSUMÉ

Dès les années 2000, la démographie des médecins généralistes commence à inquiéter les pouvoirs publics, la population et la profession médicale elle-même. Pour lutter contre les déserts médicaux, les politiques privilégient des mesures incitatives, refusant de toucher à la liberté d'installation et d'organisation des médecins. La plus emblématique de ces mesures est la création des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) en 2007, qui rassemblent des professionnels médicaux et paramédicaux. Adoubées par l'État, elles sont considérées comme très attractives par les jeunes médecins généralistes. Dans ce cadre, ceux-ci s'engagent auprès de l'assurance maladie et de l'administration sanitaire à développer un exercice pluriprofessionnel et à appliquer de nouvelles règles en matière d'accès aux soins et de coordination, ainsi qu'à développer des activités de santé publique. Libéraux, ces médecins exercent ainsi sous contrat, et sous contraintes. À travers une étude menée à l'échelle nationale et dans six maisons de santé, cette analyse montre que si les médecins généralistes ont réussi à s'approprier ce modèle et à préserver jusqu'à présent leur autonomie ainsi que leur position dominante dans ce cadre pluriprofessionnel, les maisons de santé contribuent à une transformation progressive de leur rôle.